

Conseil des commissaires

Session du 24 janvier 2006

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 24 janvier 2006, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

*Ouverture de la session
et constatation des
présences*

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Les commissaires :

| | | | |
|------------------|---------------------|-----|--------------------|
| M ^{mes} | Jacqueline Asselin | MM. | Jean-Claude Basque |
| | Sylvie Belzile | | Rino Beaulieu |
| | Lise Blackburn | | Évens Clauveau |
| | Hélène De Champlain | | Omer Deschesnes |
| | Sonia Desgagné | | Magella Desmeules |
| | Diane Durand | | Michel Girard |
| | Ruth Gagnon | | Charles Lavoie |
| | Diane Gauthier | | Antonin Simard |
| | Madeleine Jean | | Bernard Villeneuve |
| | Diane Perron | | |
| | Diane Tremblay | | |

Commissaires parents :

| | | | |
|----|-------------------|----|------------------|
| M. | Christian Fillion | M. | Jean-Marc Girard |
|----|-------------------|----|------------------|

*Sont également
présents-tes :*

| | |
|------------------|--|
| M ^{mes} | Christine Tremblay, directrice générale adjointe |
| | Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale |
| MM. | Claude Dauphinais, directeur général |
| | Yvon Pelletier, directeur général adjoint |

CC-2006-001
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2006-002
*Procès-verbal du 13
décembre 2005*

**Il est proposé par M. Magella Desmeules
et résolu :**

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 13 décembre 2005, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2006-003
*Courrier reçu du 8
décembre 2005 au 13
janvier 2006*

Chaque membre du Conseil a reçu, pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du 8 décembre 2005 au 13 janvier 2006.

CC-2006-004

*Critères d'admission et
d'inscription / Élèves
jeunes*

ATTENDU la recommandation du Comité de parents de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay suite à la consultation;

ATTENDU l'appui des directions d'écoles concernées;

ATTENDU l'avis positif du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay;

ATTENDU la recommandation positive du Comité des services éducatifs jeunes;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'ADOPTER les critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année 2006-2007.

ADOPTÉE

CC-2006-005

*Politique d'éligibilité et
d'accessibilité au
transport scolaire /
Amendement / Zone
dangereuse*

CONSIDÉRANT que la route 170 est reconnue zone dangereuse à Saint-Félix-d'Otis, Rivière-Éternité et Petit-Saguenay ;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil d'établissement de l'école Fréchette ;

CONSIDÉRANT la résolution de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean ;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'ACCEPTER la recommandation du comité des services éducatifs et de modifier la politique d'éligibilité et d'accessibilité au transport scolaire de façon à permettre aux jeunes qui ont à traverser la Route 170 de l'Anse-Saint-Jean pour se rendre à l'école Fréchette (primaire) d'avoir accès au transport scolaire.

D'AJOUTER dans la section zone dangereuse :

- Route 170 de l'Anse-Saint-Jean (#130-182 pairs)
- St-Jean-Baptiste (#2-5 pairs et impairs)
- Des Côteaux (#5-39 pairs et impairs)
- Du Portage (#11-16 pairs et impairs)

La présente modification prendra effet au début de l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉE

CC-2006-006

*Engagement / personnel
professionnel*

ATTENDU le plan d'effectifs 2005-2006 concernant le personnel professionnel adopté au Conseil des commissaires du 10 mai 2005;

ATTENDU le besoin rencontré au programme sports, arts et études à l'école secondaire de l'Odyssée/ Dominique-Racine;

ATTENDU la création du poste d'animateur de vie étudiante au Centre Lucien-Brunel lors de la séance du Conseil des commissaires du 13 septembre 2005 et découlant de la nécessité de régulariser le statut des employés engagés dans le cadre de ce projet;

ATTENDU les dispositions de la convention collective concernant les mouvements et l'engagement du personnel ainsi que la gestion de la liste de priorité d'emploi;

ATTENDU le résultat de l'affichage de poste # 11-2005-33;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines.

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

DE RÉGULARISER le statut de monsieur Gino Roberge et de procéder à son engagement au poste d'animateur de vie étudiante au Centre Lucien-Brunel, 17,50 h / semaine, et ce, à compter du 25 janvier 2006.

ADOPTÉE

CC-2006-007

*Engagements /
Personnel de soutien
autre que EHDAA et
service de garde*

ATTENDU les modifications au plan d'effectif 2005-2006 du personnel de soutien en EHDAA accepté au Conseil des commissaires du 25 octobre 2005 ;

ATTENDU les besoins rencontrés dans les écoles concernées;

ATTENDU le résultat de la 2^e séance d'affectation du personnel de soutien EHDAA tenue le 27 octobre 2005 et qu'à cette occasion trois postes sont demeurés vacants;

ATTENDU les dispositions de la convention collective concernant les mouvements et l'engagement du personnel ainsi que la gestion de la liste de priorité d'emploi ;

ATTENDU les résultats des affichages de postes # 11-2005-11, # 11-2005-12 et # 11-2005-14 ;

ATTENDU le résultat du comité de sélection tenu le 11 janvier 2006 ;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines.

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement de :

- Madame Isabelle Gagné au poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Odyssée (D.-Racine), 10 h / semaine, à compter du 25 janvier 2006 ;
- Madame Julie Gagné au poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Médéric-Gravel, 12 h / semaine, à compter du 25 janvier 2006 ;
- Madame Louise St-Jean au poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école St-Joseph, 6 h / semaine, à compter du 25 janvier 2006.

ADOPTÉE

CC-2006-008

*Engagements /
Personnel de soutien
autre que EHDAA et
service de garde*

ATTENDU le plan d'effectif du personnel de soutien, autre que EHDAA et service de garde adopté au conseil des commissaires du 10 mai 2005;

ATTENDU le besoin rencontré dans cette école;

ATTENDU les règles de la convention collective concernant les mouvements et l'engagement du personnel ainsi que la liste de priorité;

ATTENDU le résultat de l'affichage # 11-2005-29;

ATTENDU le résultat favorable du comité de sélection tenu le 9 janvier 2006;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines.

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement de madame Caroline Girard, au poste de technicienne en travaux pratiques à l'école secondaire Fréchette, 16 h/semaine, et ce, à compter du 25 janvier 2006.

ADOPTÉE

CC-2006-009

*Engagement / Personnel
de soutien autre que
EHDAA et service de
garde*

ATTENDU le plan d'effectif du personnel de soutien, autre que EHDAA et service de garde adopté au Conseil des commissaires du 10 mai 2005;

ATTENDU le besoin rencontré au programme sports, arts et études à l'école secondaire de l'Odyssée/ Dominique-Racine;

ATTENDU la création du poste de technicien en loisirs au Centre Lucien-Brunel lors de la séance du Conseil des commissaires du 13 septembre 2005 et découlant de la nécessité de régulariser le statut des employés engagés dans le cadre de ce projet;

ATTENDU les dispositions de la convention collective concernant les mouvements de personnel et la gestion de la liste de priorité d'emploi;

ATTENDU le résultat de l'affichage # 11-2005-32;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines.

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

DE RÉGULARISER le statut de monsieur Richard Dessureault et de procéder à son engagement au poste de technicien en loisirs au Centre Lucien-Brunel, 33 h / semaine et ce, à compter du 25 janvier 2006.

ADOPTÉE

CC-2006-010

*Signature / Protocole
d'entente / Cégep de St-
Félicien*

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, offre le programme d'études professionnelles (DEP) «Protection et exploitation de territoires fauniques» et que le Cégep de Saint-Félicien offre le diplôme d'études collégiales (DEC) «Techniques du milieu naturel»;

ATTENDU que ces deux programmes sont complémentaires au niveau de la préparation de la main-d'œuvre pour soutenir le développement du tourisme d'aventure et de l'écotourisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean;

ATTENDU la volonté des deux institutions d'enseignement d'effectuer un arrimage de leurs programmes d'enseignement dans le cadre du rapprochement du secteur de la formation professionnelle et technique tel que souhaité par le MELS et par le Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean;

ATTENDU la validation et la recommandation du projet de protocole d'entente effectué par le Comité de service de l'éducation des adultes.

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

D'AUTORISER M^{me} Liz S. Gagné, présidente et M. Claude Dauphinais, directeur général de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, à signer avec le CÉGEP de Saint-Félicien le protocole d'entente concernant l'arrimage entre les programmes « *Protection et exploitation de territoires fauniques* » et « *Techniques du milieu naturel* ».

ADOPTÉE

CC-2006-011

Tarifs des activités /
Service aux entreprises

ATTENDU la recommandation favorable des membres du Comité des Services éducatifs adultes;

ATTENDU la nécessité d'harmoniser les tarifs des Services aux entreprises sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

ATTENDU la nécessité de mettre à jour annuellement la tarification du Service aux entreprises;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ADOPTER la tarification suivante en regard du Service aux entreprises, pour la période du **25 janvier 2006 au 31 décembre 2006**;

| | |
|--|---|
| 1. Service d'élaboration et de diffusion de formation | 80\$ l'heure ou selon le coût du professionnel |
| 2. Service de recherche et de développement | 80\$ l'heure |
| 3. Service d'encadrement | 80\$ l'heure |
| 4. Service technique | 47,50\$ l'heure |
| 5. Aide conseil ou spécialiste | 80\$ l'heure |
| 6. Soutien et secrétariat | 35\$ l'heure |
| 7. Matériel didactique | Selon la dépense |
| 8. Matière première | Selon la dépense |
| 9. Location de locaux | 15\$ l'heure |
| 10. Location - laboratoire | 50\$ l'heure |
| 11. Location - atelier industriel (par poste de travail) | Coût établi par poste - minimum 20\$ par jour par poste |
| 12. Frais d'utilisation des outillages et équipements | 10\$ l'heure/ du 10 000\$ d'équipements |
| 13. Taux horaire de déplacement | 22\$ l'heure |
| 14. Frais de déplacement, frais de séjour | Selon la politique en vigueur à la Commission scolaire |
| 15. Taux pour les mandats internes commission scolaire | 65\$ l'heure (excluant le matériel didactique) |

Pour fins de soumission, cette tarification peut être présentée par coût/individu, par coût/projet ou coût/journée. La taxe sur les produits et services (T.P.S.) et la taxe de vente du Québec (T.V.Q.) devront être chargées en plus, si applicables.

Ces tarifs sont en vigueur du 25 janvier 2006 au 31 décembre 2006.

ADOPTÉE

CC-2006-012

Autorisation de signature de convention de quittance et d'indemnisation / Projet d'agrandissement et de réaménagement / Fonderie La Baie

ATTENDU la recommandation de notre procureur au dossier;

ATTENDU la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

DE DONNER quittance complète et finale à la compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord concernant la garantie en vertu du cautionnement et du contrat pour le réaménagement et l'agrandissement du Centre de formation professionnelle de La Baie, le tout sous réserve du paragraphe suivant :

Indemnisation de la Commission scolaire – En considération des présentes, La Garantie s'engage à prendre fait et cause de la Commission scolaire et de la tenir indemne en capital, intérêts et frais, de toute réclamation provenant de toute autorité fiscale, fédérale ou provinciale prétendant avoir droit au solde contractuel payable à Construction Yvon Bouchard Inc. (ci-après appelée « Bouchard ») aux termes du Contrat et ce, au moment du défaut de Bouchard.

D'AUTORISER la présidente, M^{me} Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, à signer ladite convention.

ADOPTÉE

CC-2006-013

Ajournement

Il est proposé par M. Évens Claveau et résolu :

Que la présente session ordinaire du Conseil des commissaires soit ajournée le mardi 31 janvier 2006 à 19 h en la salle publique du centre administratif.

ADOPTÉE

Sur ce, la présente session du Conseil est ajournée.

La présidente

La secrétaire générale